

Tome 58

fascicule 10

Décembre 1989

Abonnement 140 F — Le numéro 25 F

ISSN 0366-1326

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33 rue Bossuet, F 69006 LYON

Rédaction : R. ALLEMAND

Heracleum mantegazzianum Sommier et Levier (Ombellifères) dans la moyenne vallée du Rhône

Régis Delaigue

La Licorne, 38780 Pont-Evêque.

Résumé. — La présence d'*Heracleum mantegazzianum* Som. et Lev. est signalée au sud de Vienne dans la vallée du Rhône. L'auteur fait remarquer que la pilosité des fruits est décrite différemment suivant les auteurs et que différentes espèces sont peut-être confondues. Cette plante peut provoquer des photodermatoses en raison de la présence de psoralènes.

Heracleum mantegazzianum Sommier & Levier (Umbelliferae) in the middle Rhône Valley (France)

Summary. — *Heracleum mantegazzianum* Som. & Lev. is reported in the south of Vienne (Isère), in the Rhône Valley (France). The author points out that the hairiness of the fruits is described variously according to the authors and that different species are perhaps confounded. This plant may cause photo-allergic dermatitis owing to the presence of psoralens.

La grande Berce du Caucase, *Heracleum mantegazzianum* Som. et Lev., a été introduite et naturalisée à partir de 1890 en France et dans divers pays européens. Ses dimensions en font une plante remarquable, sa taille pouvant atteindre 3 voire 4 mètres de hauteur et ses ombelles mesurer jusqu'à 50 cm de diamètre.

La station rapportée ici est située à Gerbey sur la commune de Chonas-l'Amballan (département de l'Isère), à 10 km au sud-ouest de Vienne, au bord de la route D 4, 1 km environ avant le village des Roches-de-Condrieu (à proximité de la voie d'accès au plan d'eau). La plante croît aux alentours immédiats de l'auberge de Gerbey. Elle a surtout colonisé le fossé qui borde la route au pied du talus du chemin de fer où elle trouve l'humidité nécessaire : elle s'y étend sur une vingtaine de mètres. Cette station est nouvelle à ma connaissance. Je l'avais remarquée pour la première fois en juillet 1987 ; je l'ai revue abondamment fleurie au cours de l'été 1988. En fait, selon l'aubergiste, elle existerait depuis plusieurs années (une dizaine ?) mais la floraison serait empêchée certaines années par le fauchage précoce des bas-côtés de la route. L'aubergiste, par contre, n'a pu me renseigner

sur l'origine de cette station : la grande Berce ne s'est pas échappée de son jardin. Dans le département de l'Isère, *Heracleum mantegazzianum* était déjà connu au Col du Granier et à proximité de Chapareillan (FRITSCH, 1984, 1988).

La consultation des différentes flores à ma disposition m'a amené à remarquer des discordances entre les auteurs en ce qui concerne la pilosité des fruits. Ceux que j'ai observés, en provenance de Gerbey ou du Col du Granier, sont couverts de poils et pourvus de petits aiguillons sur les bords des méricarpes. Les fruits mûrs sont souvent glabrescents en vieillissant, tandis que les ovaires et les fruits jeunes sont toujours velus. Mais ce ne sont pas là les fruits « velus, aranéux, bordés d'aiguillons », décrits par JOVET *et al.* (1985) ainsi que par FOURNIER (1961). A l'inverse, dans la flore de GUINOCHET et VILMORIN (1975), les fruits du genre *Heracleum* sont donnés comme glabres par M. DURRUTY. Dans *Flora Europaea*, R. K. BRUMMITT décrit les fruits d'*H. mantegazzianum* : « glabrous to villous » ; tandis que dans l'ouvrage de PIGNATTI (1982), aucune indication n'est donnée par F. PEDROTTI sur leur pilosité. Dans leur diagnose princeps, S. SOMMIER et E. LEVIER (1895) distinguaient l'ovaire « densément papilleux hirsute » (*dense papilloso-hirsuto*) et le fruit mûr avec « le dos papilleux pubescent, les bords lisses ou modérément et brièvement aiguillonnés, les bandelettes fortement garnies de piquants » (*dorso papilloso-pubescente, margine levi vel parce et brevissime aculeato, vittis valde clavatis*).

S'agit-il d'une grande variabilité de pilosité des fruits au sein d'une même espèce, ou d'espèces différentes voire d'hybrides, confondus sous un même binôme ? R. K. BRUMMITT, dans *Flora europaea*, signale en effet que la taille et la forme des fruits (comme celles des feuilles) sont très variables et que l'on est peut-être en présence de plusieurs espèces naturalisées originaires du Sud-Ouest asiatique. Et il mentionne, outre *H. mantegazzianum* : *H. lehmannianum* Bunge, *H. persicum* Desf. ex Fischer, *H. pubescens* (Hoffm.) M. Bieb. P. FOURNIER ne mentionne que *H. persicum* et *H. pubescens*, et JOVET *et al.* (1985) seulement *H. pubescens*, tandis qu'aucune de ces espèces ne se trouve dans l'ouvrage de GUINOCHET et VILMORIN (1975). *H. persicum* et *H. pubescens* étaient déjà indiquées comme espèces à distinguer d'*H. mantegazzianum* par SOMMIER et LEVIER. Il y a donc peut-être là matière à investigation dont je laisse le soin aux spécialistes du genre, considérant pour ma part que la plante de Gerbey se rapporte à *Heracleum mantegazzianum* Som. et Lev.

Il faut rappeler enfin aux botanistes et aux jardiniers attirés par cette plante spectaculaire qu'elle peut provoquer des dermatites vésicantes extrêmement intenses (DELAVEAU et FAUGERAS, 1983). Celles-ci apparaissent sous l'effet conjugué du contact avec le suc de la plante, surtout si elle est humide, et de l'exposition subséquente au soleil. La grande Berce est en effet riche en furocoumarines du type psoralènes, substances hautement réactives amplifiant les effets des radiations ultra-violettes sur la peau, présentes dans toutes les parties de la plante (racines, feuilles, tiges, fruits). C'est le cas aussi d'*H. sphondylium* L. et d'autres ombellifères comme *Apium graveolens* L. (céleri).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DELAVEAU P. et FAUGERAS G., 1983. — Dermites et Berce du Caucase, *Heracleum mante-gazzianum*, Umbellifères. *Le Concours Médical*, 105 (23) : 2 635-2 637.
- FOURNIER P., 1961. — *Les quatre flores de France*. Lechevalier, Paris, pp. 691-692.
- FRITSCH R., 1984. — Compte rendu de nos sorties botaniques des 13 et 16 juin 1984 en Chartreuse septentrionale. *Bull. Soc. Hist. Nat. Savoie*, 157 : 11.
- FRITSCH R., 1988. — Compte rendu de la séance du 15 mai 1988. *Bull. Soc. Hist. Nat. Savoie*, 196 : 3-4.
- GUINOCHE M. et VILMORIN R. DE, 1975. — *Flore de France*. Ed. du C.N.R.S., Paris, vol. 2, pp. 401 et 479.
- JOVET P., VILMORIN R. DE et KERGUÉLEN M., 1985. — 6^e supplément à la *Flore de COSTE*. Librairie scientifique et technique Albert Blanchard, Paris, pp. 689-690.
- PIGNATTI S., 1982. — *Flora d'Italia*. Edagricole, Bologne, vol. 2, p. 239.
- SOMMIER S. et LEVIER E., 1895. — Species Caucasicae novae. *Nuovo Giornale botanico italiano*, II (2) : 79-81.
- TUTIN et al., 1968. — *Flora Europaea*, Tome 2, Cambridge University Press, p. 366.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DU CENTRE-OUEST
Bulletins spéciaux

La Société Botanique du Centre-Ouest ne vend ses publications qu'à ses sociétaires. Les botanistes non membres de la S.B.C.O. doivent obligatoirement majorer ces prix du montant de la cotisation pour l'année en cours : 40 F si la commande est faite en 1989, 45 F en 1990.

- 1-1974 : *Clés de détermination des Bryophytes de la région Poitou-Charentes-Vendée*, par R. B. PIERROT. Épuisé. Remplacé par le n° 5-1982.
- 2-1978 : *Matériaux pour une étude floristique et phytosociologique du Limousin occidental : Forêt de Rochechouart et secteurs limitrophes (Haute-Vienne)*, par H. BOUBY. 134 pages. Épuisé.
- 3-1979 : *Les Discomycètes de France d'après la classification de Boudier*, par L.-J. GRELET, réédition 1979. Relié. 709 pages. 2^e tirage. 350 F (franco recommandé : 380 F).
- 4-1980 : *La vie dans les dunes du Centre-Ouest : flore et faune*. 213 pages. Broché. 61 F (franco : 71 F).
- 5-1982 : *Les Bryophytes du Centre-Ouest : classification, détermination, répartition*, par R. B. PIERROT. 120 pages. Broché. 54 F (franco : 61 F).
- 6-1985 : *Contribution à l'étude botanique de la haute et moyenne vallée de la Vienne (Phytogéographique et phytosociologie)*, par M. BOTINEAU. VI + 352 pages ; en annexe 40 tableaux phytosociologiques. Relié. 245 F (franco : 270 F).
- 7-1985 : *Likenoj de Okcidenta Europo. Ilustrita determinlibro* (Lichens d'Europe Occidentale. Flore illustrée. Rédigée en espéranto), par G. CLAUZADE et C. ROUX. Relié. 893 pages. 420 F (franco : 450 F).
- 8-1986 : *Index synonymique de la flore des régions occidentales de la France (Plantes vasculaires)*, par le Professeur P. DUPONT. Relié. 246 pages. 150 F (franco : 170 F).
- 9-1988 : *La végétation de la Basse Auvergne*, par F. BILLY. Relié. 416 pages, 230 F (franco : 255 F).
- 10-1989 : *Les Festuca de la flore de France (Corse comprise)*, par M. KERGUÉLEN et F. PLONKA. Avant-propos du professeur J. LAMBINON. Relié. 368 pages. 240 F (franco : 265 F).

Commandes à adresser (accompagnées du règlement) à : Société Botanique du Centre-Ouest, Impasse Saint-André, F 17550 Dolus (France). Chèque libellé à l'ordre de : « Société Botanique du Centre-Ouest ».